



PRÉFÈTE DE LA CREUSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Guéret, le vendredi 29 août 2025

Sécheresse : Aidez-nous à économiser l'eau potable, l'approvisionnement est vraiment menacé!

La Creuse fait face à une sécheresse d'une intensité historique. La préfète de la Creuse Anne FRACKOWIAK-JACOBS a présidé le Comité Ressources en Eau qui a partagé unanimement le constat de l'aggravation de la situation hydrologique.

Les niveaux des cours d'eau ont atteint des niveaux historiquement bas, menaçant l'approvisionnement en eau potable dans certaines communes. Face à cette crise majeure, la préfète a confirmé les mesures suivantes pour préserver la ressource et les milieux :

- **Le niveau "crise" est maintenu** pour l'ensemble du département, à l'exception de 3 communes sur le bassin de la Dordogne qui restent en **"alerte renforcée"**.
- La pêche reste interdite dans les cours d'eau de première catégorie piscicole

Il est rappelé que l'eau est un bien commun rare et précieux. **Chaque geste compte.** La préfète en appelle à la responsabilité de tous les Creusois et des professionnels pour réduire drastiquement leur consommation d'eau.

Cette situation exige une mobilisation immédiate et collective pour éviter l'aggravation de la situation et les ruptures d'approvisionnement en eau potable.

Lien vers l'arrêté préfectoral au titre du dispositif de gestion de la sécheresse :

<https://www.creuse.gouv.fr/contenu/telechargement/22207/163952/file/2025-062.pdf>

Lien vers l'arrêté préfectoral interdisant temporairement l'exercice de la pêche :

<https://www.creuse.gouv.fr/contenu/telechargement/22208/163957/file/2025-063.pdf>

Contact presse - Cabinet de la Préfète

Gaëlle LIOPE, responsable communication
Portable : 07 88 41 64 38 - Tél service : 05 55 51 58 95
Courriel : gaelle.liope@creuse.gouv.fr - courriel service : pref-communication@creuse.gouv.fr
Bureau départemental de la communication interministérielle

1/1



www.creuse.gouv.fr



Préfète de la Creuse



Préfète de la Creuse